

« PARDONNEZ-LEUR »

CABINET D'ARTS GRAPHIQUES
DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

5 MARS – 14 JUIN 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La collection du CdAG sous l'angle de l'appropriation

Janvier 2015 – L'appropriation est le prisme retenu par l'exposition « *Pardonnez-leur* » pour revisiter une partie de la collection du Cabinet d'arts graphiques du Musée d'art et d'histoire. Cette démarche met en exergue des liens inédits entre les œuvres et permet de les appréhender avec un regard nouveau.

Conçue comme un laboratoire d'art visuel, en collaboration avec la classe de Didier Rittener et Marta Riniker-Radich à la Haute école d'art et de design de Genève (HEAD), « *Pardonnez-leur* » aborde une approche artistique singulière : l'appropriation. Si celle-ci se rencontre tout au long de l'histoire de l'art, elle se manifeste de manière encore plus vive à notre époque. Copie d'après un modèle existant, reprise d'idées, réutilisation d'images, renvoi à d'autres artistes, détournement, clin d'œil, occupation de l'espace ou encore inspiration transmédiatique figurent en effet en bonne place la production contemporaine.

Les œuvres présentes dans l'exposition tissent des liens entre plusieurs époques avec :

- des gravures du XVII^e siècle, notamment de Rembrandt – dans sa suite Claude-Henri Watelet ou Francesco Novelli – ou de Gérard Edelinck d'après Eustache Le Sueur ;
- des créations des années 1960, avec un ensemble de dessins du groupe Ecart – qui joue sur la reprise et la négation d'idées – et des multiples de Richard Artschwager ;
- des œuvres plus contemporaines, comme celles de Richard Serra, Vanessa Beecroft, Robert Morris, William Kentridge, Liam Gillick ou Jenny Holzer.

Cette exposition invite à poser un autre regard sur des liens artistiques, sur l'actualité de certaines œuvres, ainsi que sur le rôle qu'elles jouent dans les différents discours autour de l'art contemporain. Elle met aussi en évidence la nécessité pour une société d'acquérir des œuvres, afin de compléter en permanence son patrimoine.

Appropriation ou plagiat ?

Si l'appropriation est un phénomène que l'on connaît depuis toujours, elle est également reconnue à un moment donné, dans le courant de l'art conceptuel, comme une approche artistique.

Elle peut prendre des formes différentes, de la plus concrète à la plus abstraite. À partir d'un modèle existant ou d'une idée, l'appropriation peut aller de la simple copie à la traduction de l'œuvre dans un

autre médium (par exemple en gravure, peinture, photographie). Elle peut aussi s'exprimer par le détournement, la transformation ou l'assimilation de l'idée d'origine. Même une manière très littérale ou directe de s'approprier une œuvre peut rester légitime en histoire de l'art, bien que le résultat, une sorte d'approche d'épigone ou de mauvais imitateur, soit artistiquement moins intéressant.

Il est parfois difficile de faire une distinction claire entre appropriation, copie et plagiat. Tout dépend de l'intention de l'artiste et de la formule qu'il a choisie. Les différences sont subtiles. Si l'auteur est connu et que son travail est passé dans le domaine public, l'appropriation de son œuvre ne passera en effet guère pour du plagiat comme c'est le cas par exemple pour certains tableaux de Raphaël, Michel-Ange, Léonard, ou même Poussin, Le Lorrain, Boucher et Cézanne. La copie, comme outil d'apprentissage ou de compréhension de certaines œuvres, est également une pratique bien connue dans l'éducation artistique depuis la Renaissance.

La problématique est donc complexe et ne laisse pas indifférent. L'exposition « *Pardonnez-leur* » se propose d'approfondir cette notion d'appropriation en faisant dialoguer de manière vivante des œuvres d'hier et d'aujourd'hui.

Définitions – tirées du Grand Robert en ligne

Appropriation : adaptation, convenance du style, occupation, prise, saisie

Plagiat : action du plagiaire, emprunt littéraire ; imitation non avouée

Copie : reproduction ; imitation, double, duplicata

Contacts

Service de presse

Sylvie Treglia-Détraz

T +41 (0)22 418 26 54

sylvie.treglia-detraz@ville-ge.ch

Commissaire de l'exposition

Christian Rümelin

T +41 (0)22 418 27 70

christian.rumelin@ville-ge.ch

Informations pratiques

Cabinet d'arts graphiques

Promenade du Pin 5

1204 Genève

Site : www.mah-geneve.ch

Blog : www.blog.mahgeneve.ch

Facebook : www.facebook.com/mahgeneve

Twitter : @mahgeneve

Exposition ouverte de 11 à 18 heures

Fermée le lundi – **Entrée libre**